



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
Loi sur les produits dangereux (LRC) du Canada et le Règlement sur les produits
dangereux (RPD), tels que modifiés

Date d'émission 24-oct.-2025

Date de révision 24-oct.-2025

Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit PCR Polymerase / Step 3: PCR Polymerase / Step 4: PCR Polymerase

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 770100-24/96, 770500-24/96, 770510-24/96 Universal Library Preparation Kit. 500070, 500073, 500084, 500085, 570074-16/48 SureSeq NGS Library Preparation Kit. Complete Workflow Solutions (Universal)-78000*-24/96, 78010*-24/96, 780126-48, 780127-24/96, 79000*-24/96, 79010*-24/96, 890001-24/96

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Analytical reagent
Pour recherche seulement

Restrictions d'utilisation Aucun connu

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

<u>Adresse du fournisseur</u>	<u>Adresse du fabricant</u>
Oxford Gene Technology Inc. (North America office) 520 White Plains Road, Suite 500 Tarrytown, NY 10591 USA 914 467 5285	Oxford Gene Technology Unit 5 4A Oxford Technology Park Kidlington OX5 1GN, United Kingdom +44 (0)1865 856800 http://www.ogt.com

Courriel support@ogt.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence 914 467 5285

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux conformément à la Loi canadienne sur les produits dangereux (LRC) et au Règlement sur les produits dangereux (RPD), tels que modifiés

Éléments d'étiquetage

Aucun élément d'étiquetage n'est requis.

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients**Substance**

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Glycérol	56-81-5	45-80	-	

4. Premiers soins**Description des premiers soins**

Inhalation Déplacer à l'air frais.

Contact avec les yeux Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières.

Contact avec la peau Laver avec beaucoup d'eau.

Ingestion Rincer la bouche.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun connu.

Effets d'une exposition Aucun connu.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun connu.

Dangers particuliers associés au produit chimique Aucun renseignement disponible.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Aucun.

Équipements de protection spéciaux Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention et précautions spéciales pour les pompiers complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Conseils sur la manutention sécuritaire Porter un équipement de protection individuelle. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Considérations générales sur l'hygiène Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Glycérol 56-81-5	TWA: 10 mg/m ³ ;	TWA: 10 mg/m ³ ; TWA: 3 mg/m ³ ; respirable	-	TWAEV: 10 mg/m ³ ; mist

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Glycérol	TWA: 10 mg/m ³ ; STEL: 20 mg/m ³ ;		TWA: 10 mg/m ³ ; mist STEL: 20 mg/m ³ ; mist	TWA: 30 mppcf; mist TWA: 10 mg/m ³ ; mist

Remarque Consulter la Section 16 pour les termes et les abréviations.
Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Handling of larger amounts: Wear protective eye glasses for protection against liquid splashes.

Protection des mains Pour protéger l'utilisateur, les gants doivent être bien ajustés et être utilisés correctement. S'assurer que le délai de rupture du matériel des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur de gants pour obtenir des informations spécifiques sur le délai de rupture des gants.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
État physique	Incolore
Couleur	Faible
Odeur	Aucun renseignement disponible
Seuil olfactif	

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation		
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition		
Inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Non applicable
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Non applicable
Point d'éclair		
Température d'auto-inflammation		
Température de décomposition SADT (°C)		Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible
pH		
pH (en solution aqueuse)		Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique		Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique		Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Solubilité(s)		Aucune donnée disponible
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)		Aucune donnée disponible
Pression de vapeur		Aucune donnée disponible
Densité relative		Aucune donnée disponible
Masse volumique apparente		Aucune donnée disponible

Massé volumique du liquide	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Aucun renseignement disponible
Dimension de particules	Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Massé moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV	Aucun renseignement disponible
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible

Informations concernant les classes de danger physique**Explosifs**

Propriétés explosives	Pas un explosif.
Propriétés comburantes	Pas un oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.

11. Données toxicologiques**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec la peau	N'irrite pas la peau.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**Symptômes****Toxicité aiguë****Mesures numériques de la toxicité****Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Glycérol 56-81-5	= 27200 mg/kg (Rat)	> 10 g/kg (Rabbit)	> 5.85 mg/L (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Low toxicity to aquatic organisms. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Écotoxicité aquatique

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Poissons	Crustacés	Algues/plantes aquatiques	Toxicité pour les microorganismes
Glycérol	LC50: 51 - 57mL/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i>)	-	-	-

Persistante et dégradation The product is substantially biodegradable.

Potentiel de bioaccumulation

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (FBC)	Facteur d'amplification trophique (FAT)
Glycérol	-1.75	-	-

Mobilité dans le sol Soluble dans l'eau.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale selon le cas.
Emballage contaminé	Éliminer les déchets ou les contenants usagés conformément aux règlements locaux.

14. Informations relatives au transport

<u>TMD</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG</u>	Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

16. Autres informations

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

La liste peut inclure des phrases qui ne s'appliquent pas à ce produit

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)

EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Relation structure-activité
FS	Fiche de données de sécurité
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
As	Substance allergène
DS	Sensibilisant cutané
Ot	Ototoxique
pOt	Ototoxique - risque de troubles auditifs
PS	Photosensibilisateur
RS	Sensibilisant respiratoire
S	Sensibilisateur
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel

Sa	Asphyxiant simple
Sd	Désignation de la peau
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée
Sdv	Désignation de la peau - vacante
Sk	Notation de la peau
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux Etats-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité

Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé

Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)

Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Date d'émission 24-oct.-2025

Date de révision 24-oct.-2025

Note de révision Libération initiale.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique